

Actualités

Cette actualité a plus de 6 mois !

Inscriptions Aires Terrestres Educatives 2022-2023

- noemie.huby@graine-ara.org
[09 72 30 04 90](tel:0972300490)
- <https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives>

Article déposé par noemie.huby@gr... le jeu 30/06/2022 - 09:09

Les enseignants et les structures d'éducation à l'environnement ont jusqu'à la fin septembre pour déposer leur dossier d'inscription.

Les Aires éducatives (marines ou terrestres) permettent à des élèves de cycle 3 et 4 de s'approprier une petite partie de littoral, d'une zone humide, d'une forêt, d'une rivière, d'un parc urbain... et de réfléchir collectivement à sa gestion. Accompagnés par leur enseignant et un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement (le référent technique), les élèves étudient cette aire et décident de façon démocratique, des actions à y mener pour préserver sa biodiversité. A travers ce projet, ils développent les compétences du programme scolaire, se reconnectent à la nature et découvrent leur territoire et ses acteurs.

Les inscriptions pour les **nouveaux** projets d'aires éducatives sont ouvertes, ainsi que les demandes de financement à l'appel à projets OFB **jusqu'au 23 septembre**. Il faut toujours effectuer 2 démarches distinctes, sur 2 plateformes différentes.

Vous trouverez toutes les informations avec les liens suivants

:

- **Inscriptions pour les nouveaux projets d'aires éducatives jusqu'au 23 septembre :**

<https://www.ofb.gouv.fr/actualites/ouverture-des-inscriptions-la-demarche-aire-educative-pour-lannee-scolaire-2022-2023>

- **Demandes de financement pour les nouveaux projets d'aires éducatives jusqu'au 23 septembre :**

<https://www.ofb.gouv.fr/actualites/un-nouvel-appel-projet-pour-les-aires-educatives>

N'hésitez pas à diffuser largement ces informations.